



Abus de faiblesse et harcèlement

Par **SabrinaH**, le **25/06/2012** à **10:42**

Bonjour,

Je me trouve dans un cas difficile et j'aimerais solliciter votre aide.

Une dame que je connaissais à peine m'a confiée sa chatte siamoise qui était gésante, la chatte avait 6 mois. La dame prenant des traitements lourds (morphine, antidépresseurs, calmants) se sentant incapable de gérer la situation.

Il était convenu entre nous qu'elle me signerait la carte d'identification de la chatte, chose qu'elle a faite, afin de la mettre à mon nom et que, éventuellement si elle allait mieux elle pourrait récupérer son animal. Aujourd'hui la situation se complique, je subviens à tous les besoins de cette maman et de ses 4 bébés (les chats de race sont fragiles, 2 sont morts et j'ai de gros frais véto, déjà 400 € en 5 semaines) alors qu'il était convenu qu'elle gère les frais. De plus elle me demande de récupérer la maman ainsi qu'un des chatons alors qu'elle est totalement incapable de s'en occuper et tout cela sans déboursier le moindre centime. Je lui ai dit qu'elle pourrait récupérer la maman si elle le voulait mais pas de chatons et maintenant elle me menace de porter plainte pour abus de faiblesse. Elle me harcèle au téléphone, je reçois des messages d'insultes elle me fait peur (il faut dire que son casier judiciaire est loin d'être vierge, elle a fait de la prison pour meurtre).

Je pense que la personne qui est abusée dans cette histoire c'est moi, c'est moi qui paie pour tout, qui me fait du souci, qui est harcelée.

Croyez vous que je puisse porter plainte? Si oui pour harcèlement ou pour abus de faiblesse?